

Elections Législatives Partielles – Nouveau scrutin en 2018

Les électeurs sont convoqués en vue de l'élection d'un député dans la première circonscription du Val d'Oise à la suite de l'annulation des opérations électorales par le Conseil Constitutionnel.

Le premier tour aura lieu le dimanche 28/01/2018.

Le second tour, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 04/02/2018.

Attention:

- Le scrutin sera ouvert à partir de 08h00 et pourrait être clôt exceptionnellement à 18h00 (à confirmer).
- L'élection aura lieu sur la base des listes électorales arrêtées au 28/02/2017. Pour ceux qui auraient fait l'objet d'une modification sur la liste électorale depuis cette date, vous renseigner auprès de la mairie pour savoir si vous pourrez participer à ce scrutin.

Télécharger (PDF, 137KB)